



Le lundi 4 janvier 2010,

## Lettre aux salariés de TNS SOFRES

Au 4 janvier 2010, lors des négociations annuelles obligatoires commencées depuis novembre 2009, La Direction nous offre ses vœux...

Pour les heureux gagnant 2000 € par mois ou moins, la Direction propose **0.5%** d'augmentation,

- soit pour 1500 € de salaire brut mensuel, une augmentation de 7.50 € *BRUTE*
- soit pour 2000 € de salaire brut mensuel, une augmentation de 10.90 € *BRUTE*

Pour les autres, l'enveloppe d'augmentation individuelle à se partager (incluant les promotions) s'élève à **1%**.

L'ensemble des syndicats refuse de telles propositions et demande aux salariés de **bloquer leur remplissage d'O<sup>2</sup>time à partir de maintenant.**

La suite des négociations est entre vos mains.